

Actualité

LITIGE ENTRE AFRINIC ET CLOUD INNOVATION

Le réseau Internet risque d'être compromis

Le contentieux entre African Network Centre (Afrinic) et Cloud Innovation risque de perturber le réseau Internet dans l'océan Indien et en Afrique. Cela, si le gel du compte bancaire d'Afrinic est maintenu.

Manisha DEENA



Lu Heng, fondateur de Cloud Innovation.

Eddy Kayihura, CEO d'Afrinic.

CE litige date de plus d'un an. Tout débute en juin 2020 quand l'African Network Centre (Afrinic) informe Cloud Innovation (CI) que le prestataire viole leur *Registration Service Agreement* (RSA) car les ressources qu'il lui alloue ne «sont pas utilisées aux fins pour lesquelles les applications ont été faites». Qui plus est, Afrinic reproche à CI le fait que les ressources sont utilisées majoritairement en Chine au lieu de la région africaine où ces services sont censés être offerts. En effet, CI, bien qu'enregistré aux Seychelles, est en partenariat avec Larus Limited, une compagnie basée à Hong-Kong.

Le 13 juillet 2020, CI demande une injonction contre Afrinic en Cour suprême mais celle-ci est rejetée un an plus tard, soit le 7 juillet. Le lendemain du rejet, Afrinic décide de résilier l'adhésion de CI et de «récupérer» les quelque 6 millions de ressources allouées en plusieurs fois au fil des années. Mais CI riposte en réclamant une nouvelle injonction qui lui est accordée le 13 juillet et qui empêche Afrinic de récupérer lesdites ressources. De plus, selon des

documents que CI a remis à la Cour suprême, la décision de justice a été respectée après qu'un avertissement a été envoyé au panel légal du registre internet régional (RIR). L'adhésion de CI a été rétablie le 15 juillet et ses 6 millions de ressources débloquées le même jour.

Toutefois, la compagnie ne s'en est pas contentée. Elle a déposé une réclamation en dommages-intérêts contre Afrinic le 23 juillet pour «résiliation illégale» et «actes illégaux». La Cour suprême a accédé à la requête en se basant sur les informations fournies par CI. Elle prévient toutefois qu'une contre-attaque d'Afrinic est possible «aux risques et périls» de CI. L'affaire sera de nouveau appelée en cour le 4 août.

Impact sur Afrinic

Une vidéo explicative du *Chief Executive Officer* d'Afrinic, Eddy Kayihura, a été publiée mardi. Il explique que les salaires de juillet ont pu être traités avant le gel des comptes et que le soutien des autres RIR a été sollicité pour qu'un fonds de stabilité créé en 2015 puisse être utilisé en vue d'assurer un Internet global sûr et stable. Il ajoute que le panel légal d'Afrinic a demandé une variation du gel devant un juge en chambre

lundi mais si cette demande n'est pas approuvée et qu'Afrinic est privé de fonds à long terme, «des perturbations du service d'Internet dans l'océan Indien, sur le continent africain et dans certaines parties du monde» sont possibles.

Contacté par l'express, le président d'Afrinic, Subramanian Moonesamy, dit respecter la décision de la Cour suprême. Cependant, il espère qu'une solution sera trouvée «dans l'intérêt» de toutes les parties concernées. «C'est vraiment malheureux car 50 employés sont affectés par cette décision de geler les comptes, mais nous restons optimistes.»

Un des directeurs du *board* d'Afrinic, Mark Elkins, a soumis sa démission le 26 juillet. Sans entrer dans les détails en raison des accords de confidentialité, il précise, à travers une liste de diffusion, qu'il n'est «pas d'accord» avec ce qui se passe et qu'il a été «induit en erreur». Interrogé, Subramanian Moonesamy n'a pas souhaité en dire plus, arguant que ce n'était pas à lui de commenter le choix d'une autre personne. «Je respecte sa décision.»

Cloud Innovation justifie ses actions

Depuis 2020, CI réfute les allégations à son encontre. Après les premières «menaces» d'Afrinic, son fondateur, Lu Heng, a déclaré que ce n'est que récemment que le RIR a imposé des restrictions sur l'utilisation de ses ressources et qu'au moment de l'accord entre les deux, ce n'était pas la politique d'Afrinic d'imposer que les ressources allouées soient utilisées uniquement en Afrique.

Lu Heng a aussi maintenu qu'il n'était pas question que la Chine ait une mainmise sur le territoire africain, comme le prétend Afrinic. «Nous réalisons que l'Internet africain est encore sous-développé. Nous faisons notre maximum pour aider le continent.» Dans un communiqué émis le 26 juillet, CI soutient qu'«Afrinic a agi de mauvaise foi en vue de ternir sa réputation» et que la compagnie n'avait «pas d'autre choix que de prendre les actions nécessaires pour protéger des centaines de clients».

DÉBATS PARLEMENTAIRES SUR LE FINANCE BILL

Uteem dénonce les pouvoirs accrus de l'URA

INTERVENANT sur le *Finance (Miscellaneous) Provisions Bill*, le député maurice Reza Uteem a longuement commenté les pouvoirs accordés à l'Utility Regulatory Authority (URA) avec cette nouvelle loi.

Il a expliqué qu'actuellement, pour que le Central Electricity Board, la Central Water Authority ou la Waste Management Authority puissent utiliser le terrain d'une propriété privée, l'URA, qui régularise ces institutions, doit entamer des négociations avec les propriétaires des terrains pour trouver un compromis et surtout discuter d'une compensation. Or, selon le député du Mouvement militant mauricien (MMM), quand le *Finance Bill* sera voté, l'URA n'accordera que 21 jours au propriétaire du terrain pour qu'il donne son aval. Et s'il n'y a aucune réponse après ces 21 jours, en sept jours, l'URA aura la possibilité d'utiliser le terrain pour que les institutions tombant sous sa responsabilité puissent effectuer des travaux de fouilles et de

pose de tuyaux, par exemple. Kushal Lobine, député du Parti mauricien social-démocrate, qui lui a succédé, estime qu'une telle décision serait contraire à la Constitution et, qu'à son avis, un propriétaire de terrain pourrait contester une telle démarche de l'URA en Cour.

LOI RÉTROACTIVE

Comme le député du MMM, Kushal Lobine a parlé d'une loi rétroactive concernant l'augmentation de Rs 4 sur les produits pétroliers en avril 2020 et destinée au Covid Solidarity Fund.

Osman Mahomed, élu du Parti travailliste (Ptr), a fait ressortir que l'URA sera composée de six commissaires prochainement. Il a toutefois exprimé sa crainte que ce soient des personnes qui n'ont pas les compétences voulues qui soient choisies pour y siéger. Le député du Ptr a aussi parlé de la *Public Procurement Act*.

Arianne Navarre-Marie, député du MMM, a consacré son intervention au

Fishermen Investment Trust. Ce fonds, qui a été institué en 2006, n'existera bientôt plus, à la grande surprise des pêcheurs, a-t-elle déploré.

Ces quatre députés de l'opposition ont estimé que le *Finance Bill* comprend trop des projets de loi à être amendés et que certains amendements, notamment ceux à la *Workers' Rights Act*, auraient dû être présentés séparément.

Le ministre des Services financiers, Mahen Seeruttun, a énuméré une série de mesures et d'efforts consentis pour combattre le blanchiment d'argent et le terrorisme. Selon ce ministre, le développement de la Fintech est l'avenir du secteur financier à Maurice. Il a aussi parlé des mesures prises pour que le pays sorte de la liste grise du GAFI.

C'est à 1 heure mercredi matin que le ministre Sudheer Maudhoo a demandé l'ajournement des débats sur le *Finance Bill*. Ceux-ci reprendront demain à partir de 15 heures.

Sunil OODUNT

À PROPOS

Afrinic est l'un des cinq RIR à travers le monde. Institué en 2004, son quartier-général se trouve à Ebène. En tant que RIR pour l'Afrique et la région de l'océan Indien, il est chargé de la distribution et de la gestion des ressources des numéros Internet constituées de l'Espace d'adressage IP (IPv4 et IPv6) et des numéros de systèmes autonomes (ASNs). Toute personne souhaitant se connecter à l'Internet ou à un serveur hôte pour publier du contenu en ligne doit avoir une adresse IP (Internet Protocol). Ces adresses sont des ressources essentielles pour l'accès à l'Internet. Afrinic compte 1 900 membres, dont Cloud Innovation, Mauritius Telecom ou encore La Sentinelle.

REPÈRES

SHERRYGATE. LE CCID ÉCOUTE LA VERSION DE «L'EXPRESS»

LE directeur des publications de la Sentinelle (LSL), Nad Sivaramen, et le journaliste d'investigation Axel Chenney ont été entendus, mardi, dans l'enquête de la *Cybercrime Unit*, une des unités du CCID, sur le scandale *Sherrygate*. La police voudrait inculper les dénonciateurs du scandale *Sherrygate* – des journalistes de *TopFM*, les avocats Ashley Hurrangee et Samad Goolamaully – pour violation de la *Computer Misuse and Cybercrime Act*. Cela fait suite à une plainte du CEO de Mauritius Telecom, qui avait été la cible d'une vidéo publiée par *TopTV* et intitulée *Sherrygate*. Le témoignage central de l'enquête est celui de Shameem Korrimboccus, qui a finalement retourné sa veste.

Les deux employés de LSL ont confirmé la version du témoin qui, accompagné de Mes Hurrangee et Goolamaully, les avaient rencontrés au siège de LSL en octobre 2019, avant que *TopFM* ne concrétise son enquête et que l'express avait décidé de ne pas publier les dénonciations du trio. En revanche, invités à corroborer certaines phrases qui leur sont attribuées par Shameem Korrimboccus, les deux journalistes de l'express ont répondu que les conversations avec leurs sources sont «privilegées» et qu'elles ne peuvent en aucun cas être révélées.

HIPPISSME. NOUVELLE DÉFECTION À LA MTCSL

Après l'administrateur Nicolas Carosin, c'est au tour du directeur indépendant Jean-Gaël Basset de démissionner de la *Mauritius Turf Club Sports & Leisure* (MTCSL). Interrogé hier, il n'a pas souhaité commenter sa décision. Jean-Gaël Basset était l'un des deux directeurs indépendants de la MTCSL avec Rima Ramsaran, deux nominations nécessaires pour que la nouvelle compagnie organisatrice des courses soit en conformité avec la *Companies Act*.

Les défections se multiplient au sein de la MTCSL. Une situation que déplorent les partisans de la fronde organisée par le MTC pour accentuer la pression sur le gouvernement au sujet de la menace que représente le *Finance Bill* pour l'industrie des courses à Maurice. «Ce n'est pas le moment de flancher», déclare une voix autorisée à la MTCSL, qui minimise les récentes démissions.

Si aucune raison détaillée de ces deux démissions n'a été avancée jusqu'ici, il se chuchote, du moins dans les couloirs du Champ de Mars, que certaines décisions prises par la MTCSL n'auraient pas été proprement discutées au préalable avant d'être entérinées.

MANIFESTATION ANTI SPEAKER. QUELQUES CITOYENS MOBILISÉS DEVANT LE PARLEMENT



«I order you out», «I am on my feet», «I repeat it». Ces quelques paroles prononcées dans le temple de la démocratie par le speaker Soorojdev Phokeer ne sont pas restés sans conséquence. Hier matin, Raouf Khoda-baccus, l'activiste social Iwann Bibi et quelques citoyens ont manifesté devant le Parlement pour réclamer la démission du speaker. «Le Parlement est un pilier de la démocratie et le rôle d'un speaker, c'est de s'assurer que la démocratie marche correctement pour que le pays puisse avancer. Phokeer va à l'encontre de la démocratie et bloque l'avancement du pays», martèle Raouf Khodabaccus venu devant le Parlement, muni d'une affiche portant le message «Le speaker est une honte pour le pays». Bien que ces derniers, dans un premier temps, aient été inquiétés par la police et ensuite par le mauvais temps, ils ont tenu bon et il n'a pas fallu longtemps avant que Raouf Khodabaccus ne soit rejoint par Iwann Bibi, qui manifeste depuis maintenant quatre semaines devant le Parlement contre la vaccination obligatoire, entre autres. «Lopozision pa pé kapav fer tann lawwa lépep. Gouvernman pé gagn lamé lib pou fer séki li anv», explique Raouf Khodabaccus. La manifestation qui a débuté vers 11 h 25 a pris fin vers 12 h 30. Les activistes ne comptent pas s'arrêter là et vont maintenir la pression à travers des manifestations. «Nou pé propozé ki dorénavan péna enn speaker azan politik. Bizin nom enn ziz ki lor fin kayyer kouma speaker otomatikan», devait lancer Raouf Khodabaccus avant de partir.

PMQT

QUAI POUR ACCUEILLIR DES PAQUEBOTS. FIN DES TRAVAUX EN FÉVRIER PROCHAIN

Répondant à une question de Reza Uteem, le Premier ministre, Praving Jugnauth, a déclaré que les travaux pour aménager un quai afin d'accueillir les paquebots sont complétés à 65 %. Tout sera prêt en février 2022, a-t-il précisé. Le chef du gouvernement a déclaré que la pandémie du Covid-19 a retardé les travaux expliquant que les matériaux étaient bloqués en Chine. De plus, il a indiqué que le partenaire du constructeur, PADCO, est entré en administration volontaire. Il a fait ressortir que le projet pour un autre quai de 350 mètres a été revu. Le gouvernement investira dans

l'aménagement qu'un quai 50 mètres alors que le port de pêche de 300 mètres deviendra un projet entre le secteur privé et public.

INFRASTRUCTURES PUBLIQUES. L'EX-MARRIED QUARTERS DE LA SMF DÉTRUIT

Le Premier ministre, qui répondait à une question de Joanna Bérenger, a fait savoir que l'ex-*Married Quarters* de la *Special Mobile Force* à Willoughby Road, Vacoas, sera détruit pour faire place à un gymnase pour les soldats. Le ministère de l'Infrastructure nationale a conclu que le bâtiment doit être détruit et il contient de l'amiante. Il a précisé que le bâtiment n'est pas classé comme un patrimoine national.

PQ's

COVID-19. L'IVERMECTIN PAS UTILISÉ SUR LES MALADES

À une question de Franco Quirin, le ministre de la Santé, Kailesh Jagutpal, a indiqué que son ministère n'a pas l'intention d'utiliser l'Ivermectin sur les malades atteints du Covid-19. Il a précisé que les essais faits chez des patients n'ont pas montré des signes encourageants sans des effets secondaires. A une question supplémentaire du député du MMM, qui lui a indiqué que des médecins du privé recommandent ce médicament pour traiter le virus, il a déclaré que seuls les médecins de son ministère sont autorisés à traiter cette maladie.

FONDS DE PENSION. 120 FONDS AFFICHENT UN DÉFICIT ACTUARIEL DE Rs 16 MILLIARDS

Le député Reza Uteem voulait avoir des informations sur les fonds de pension gérés par les corps parapublics et les collectivités régionales. Le ministre

des Finances, Renganaden Padayachy, souligne qu'à ce jour, il existe 120 fonds de pension dont la gestion est confiée à la State Insurance Company of Mauritius (SICOM) conformément à la *Statutory Bodies Pensions Funds Act*. Sur les 120 fonds de pension, 26 affichent un excédent, 88 ont un déficit actuariel et 6 ont été récemment créés. On compte un déficit actuariel combiné de Rs 16 milliards à des prestations définies.

MARCHÉ DE MÉDICAMENTS. UN COMITÉ TECHNIQUE INSTITUÉ AU MINISTÈRE DU COMMERCE

Le ministre du Commerce, Soodesh Callichurn, a précisé qu'après la publication du rapport de la Competition Commission sur le marché d'achat de médicaments, un comité technique a été mis sur pied pour passer en revue les recommandations, suivre l'évolution des prix des médicaments et élaborer une politique de contrôle des prix. Le comité s'est réuni le 22 juillet et une autre réunion est prévue d'ici la semaine prochaine.

L'INFO ÇA COÛTE
LA VÉRITÉ A UN PRIX